

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt cinq septembre deux mil vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers municipaux délégués.

Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Capucine MAYEUR – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Bernard DECLERCK (pouvoir à Me Elsa BLANQUART) – Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Me Gaëlle COMBRIS) – M. Grégoire HAMY (pouvoir à Me Capucine MAYEUR) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY (pouvoir à M. Christophe GAQUIERE), Conseillers municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Philippe BUISINE.

N° 2025-33 - Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Syndicat Agricole de Verlinghem.

Rapporteur : M. Damien DELAIRE.

Le Syndicat Agricole de Verlinghem se montre toujours actif et volontaire dans la vie du village tant dans la participation aux manifestations communales que dans l'aide qu'il apporte à la sécurisation des grands événements. Ce fut encore le cas lors du Tour de France qui traversa la commune le 5 juillet 2025 et pour lequel un grand nombre d'agriculteurs s'est mobilisé en mettant à la disposition de la commune des engins agricoles qui ont permis de sécuriser les intersections.

Par conséquent, il est proposé à l'Assemblée d'octroyer au Syndicat Agricole une subvention exceptionnelle de 400,00 €.

Sur proposition de la Commission de Finances et de la Commission Animation, sport, culture,

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité, décide :

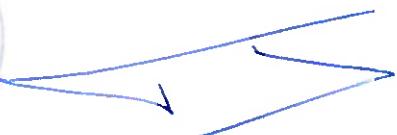
- **D'octroyer une subvention exceptionnelle de 400,00 € au Syndicat Agricole de Verlinghem.**

Le secrétaire de séance,
Philippe BUISINE.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire, Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 07/10/2025
et de la publication le 08/10/2025 Le Maire, Thierry BONTE.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_33
Objet :	Attribution d'une subvention exceptionnelle au Syndicat Agricole
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-10-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215906116-20251002-2025_33-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	880 o
Nom métier : 059-215906116-20251002-2025_33-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	59 Ko
Nom original : del_2025_33.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215906116-20251002-2025_33-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 octobre 2025 à 15h38min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 octobre 2025 à 15h40min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 octobre 2025 à 15h59min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 octobre 2025 à 15h59min30s	Reçu par le MI le 2025-10-07